

les écrivains à leur place

Romans par hasard

À dire vrai, je ne me suis jamais sentie à ma place d'écrivain...

Comment définir un écrivain, il en existe tant de saisons. De plus, c'est si fragile un écrivain, malgré l'aplomb qu'il mime en public. Délicat et vulnérable. Des êtres qui choisissent l'obscurité discrète des mots frappés, le silence, pour raconter des histoires au monde. Quel étrange chemin, quelle étrange discipline.

Être écrivain, c'est offrir un texte à des voix jamais entendues, chuchoter à des oreilles inconnues, emporter des cœurs : mystérieux et lointains. Créer un roman s'apparente à écrire une partition pour des interprètes, dont on ne connaît pas les instruments. Car chaque livre est un concerto : dialogue de l'orchestre avec le soliste qu'est l'écrivain.

Peut-être est-ce là l'origine de la vulnérabilité de l'auteur, il n'a personne devant lui. Il est seul avec le lecteur. La fuite n'existe pas, l'esquive inutile, seul en première ligne. Il joue tous les rôles, exécute la seule musique en laquelle il croit, avec conviction, douleur et enthousiasme... Pour un être silencieux, c'est tout de même un tour de force. D'autant qu'il demeure tributaire d'un matériau dont il ne sait rien : le lecteur. Chaque roman encore fermé porte en lui une potentielle œuvre à deux. Celle de l'écrivain lié au lecteur. Le premier donne les mots au second qui élabore les images. Cette rencontre est si fragile à son tour... L'imprévu, la vie, le monde, peuvent se glisser dans cet espace sensible et interrompre la musique. D'autres fois, le lecteur se lit entre les mots de l'écrivain et plus rien ne les arrête. Forts ensemble.

À dire vrai, je ne me suis jamais sentie à ma place d'écrivain...

Il s'agirait pour moi d'une imposture que d'écrire dans cette rubrique. Je pensais à la renommer. Elle s'intitulait : "Romans par hasard".

"Romans par hasard" présente : Virginie Ollagnier. Ça sonne chic ! Voilà, maintenant que les paramètres sont modifiés, que je suis bien calée dans mon fauteuil, l'ordinateur sur les genoux, commençons...

Virginie Ollagnier



© Sylvie Deshors

Aux environs de Saint-Paul-Trois-Châteaux... Sylvie Deshors, écrivain en résidence, se fait photographe. (lire p.8)

L'auteur : sa vie, son œuvre

Il faudra être là le 28 mai ! À Lyon, au Musée des Beaux-Arts, l'ARALD et la Société des gens de lettres (SGDL) organisent une journée consacrée aux auteurs : leur statut, leurs droits, les aides, les activités paralittéraires... Vaste programme ! Et pour se mettre en appétit, *Livre & Lire* vous propose un dossier spécial sur la question de la rémunération des écrivains. Complexe, technique, labyrinthique, le sujet est aussi passionnant. Il recèle de multiples chausse-trappes mais pose d'innombrables questions sur ce qu'est un écrivain, ou plutôt sur ce que sont les écrivains aujourd'hui. Une population d'auteurs qui se distingue par son éclatement, sa diversité, sa faible représentation dans la chaîne du livre, mais aussi par son désintérêt presque unanime pour la question de ses droits. **L. B.** (lire p. 2-5)

librairie

LIR en mai

Le 15 mai, c'est la date limite de dépôt de dossier pour les libraires qui souhaitent postuler à l'obtention du label de Librairie indépendante de référence. Un label LIR, accordé pour trois ans, qui permet notamment de bénéficier d'une exonération de taxe professionnelle et de solliciter une subvention dans le cadre du dispositif d'aide du CNL

pour la mise en valeur des fonds en librairie. Ce label, présenté par la ministre de la Culture, Christine Albanel, dans le cadre de son plan « Livre », fin 2007, devrait permettre de valoriser et de soutenir le travail qualitatif mené par les librairies indépendantes.

Plus d'informations : www.centrenationaldulivre.fr
e.mandallaz@arald.org

!!!!!!!!!!!! À la page !

Loren Capelli, dont l'album, *C'est Giorgio*, écrit avec Corinne Lovera Vitali, a été élu Prix Rhône-Alpes du livre jeunesse, expose ses dessins jusqu'au 16 mai à la galerie L'Art à la page, à Paris. « Le nous nu », c'est le titre de cette exposition toute en silences et en sobriété.

www.artalapage.com



actualités/p.6

Le premier roman tourne la page

Du 14 au 17 mai, une 22^e édition du Festival du premier roman de Chambéry-Savoie marquée par le renouveau. Découverte.

regards/p.7

Vivant, à la Comédie française

De l'écriture à la scène, Annie Zadek revient sur la présentation, au Studio-Théâtre de la Comédie française, de sa pièce, *Vivant*, dans une mise en scène de Pierre Meunier.



poésie/p.10-11

Jean Pérol, œuvres complètes

Où l'on revient sur la parution, aux Éditions de la Différence, du monumental premier volume des œuvres d'un poète de l'amour et du sens. Et sur des livres de Jacques Ancet, Hervé Bauer, Patrick Dubost et Jean-Pierre Spilmont.

en ++++++

Ça y est ! Les deux premiers Prix Rhône-Alpes des apprentis et des lycéens ont été remis... à Pascal Garnier pour son roman *La Théorie du panda* (Zulma), et à Jung pour *Couleur miel* (Quadrants), dans la catégorie bande dessinée. Plusieurs centaines de votants, plusieurs dizaines de rencontres dans les lycées avec les auteurs sélectionnés, plusieurs livres lus et travaillés dans les classes... La deuxième édition démarrera avec la rentrée scolaire de septembre.

→ www.arald.org

Droits d'auteur : du principal

Le 28 mai, l'ARALD, en partenariat avec la SGDL et avec le soutien de la DRAC Rhône-Alpes et de la Région, organise au musée des Beaux-Arts de Lyon une journée d'information intitulée « L'auteur : statut, droits, aides, activités paralittéraires ». L'occasion de faire le point sur la situation des écrivains, notamment en matière de rémunération et de protection sociale. Éléments de réflexion.

S'il y a une chose sur laquelle tout le monde, ou presque, semble d'accord, c'est qu'il ne faut pas attendre de grands bouleversements des discussions qui s'achèvent entre les organisations représentant les écrivains et la Direction de la sécurité sociale autour du régime de protection sociale et de la question des revenus accessoires aux droits d'auteur. Quoique... un éclaircissement de la situation – ou plutôt de la confusion – actuelle est susceptible de passer pour un bouleversement et de faire bouger bien des choses. Les conclusions définitives de ces concertations pourraient être rendues publiques au mois de juin.

Mais de quoi s'agit-il ? D'abord de prendre en compte une évolution importante dans le métier pratiqué par les « auteurs de l'écrit » : la part des interventions menées dans la société civile (ateliers d'écriture dans les écoles ou les hôpitaux, commande de textes, débats dans les fêtes du livre, lectures publiques...) ne cesse d'augmenter et les revenus qui y sont liés servent de plus en plus à compenser la faiblesse des droits d'auteur perçus pour l'exploitation commerciale des livres. Baisse des à-valoir, baisse des tirages, baisse des ventes..., les auteurs connaissent le refrain.

À tel point, d'ailleurs, que les revenus « annexes » aux droits d'auteur ont parfois tendance à remplacer les autres, censés être les « principaux ». Premier problème, car ces revenus accessoires, réservés aux auteurs affiliés à l'AGESSA, c'est-à-dire aux « professionnels » qui bénéficient du régime de sécurité sociale des auteurs, sont plafonnés à environ 4 500 € par an. Mais il faut aller un peu plus loin encore pour comprendre que l'enjeu principal de ces questions se situe autour du mode de rémunération... Jusqu'à il y a peu, en effet, les auteurs sollicités



Rencontre avec des écrivains à l'Espace Pandora, à Vénissieux.

entretien

Entretien avec Dominique Le Brun, auteur, secrétaire général de la Société des gens de lettres et administrateur de l'AGESSA.

Il y a une véritable ignorance des écrivains sur les questions de statut et de protection sociale. Comment cela s'explique-t-il ?

Les écrivains ne savent pas assez que, lorsqu'ils pratiquent d'une façon professionnelle qui leur permet de gagner un minimum et de leur donner les moyens de vivre, leur statut tant social que fiscal devient l'équivalent de celui d'un salarié. Je m'explique : en ce qui concerne l'aspect strictement fiscal, tout d'abord, les droits d'auteur sont déclarés dans la même colonne que les salaires ; du point de vue social, lorsqu'on est affilié à l'AGESSA, ce qui doit être fait de manière volontaire, on peut cotiser pour tout y compris la retraite.

Alors d'où vient cette ignorance ?

Il y a deux raisons à cela : la première – il ne faut pas se le cacher – est que pendant très longtemps les informations données par l'AGESSA sont restées insuffisantes. Par ailleurs, sur la question sociale ou fiscale, l'auteur a tendance à ne pas se sentir vraiment concerné. Il est vrai que les faibles montants de droits d'auteur touchés par beaucoup d'entre nous ne justifient pas toujours qu'on s'y intéresse comme si c'était un salaire. Mais plus globalement, je pense que l'écrivain a peine à imaginer qu'en tant que tel, il tient une place dans la société.

D'autant que beaucoup d'entre eux n'ont pas de réelle existence économique...

Oui, c'est aussi l'autre aspect de la question... Entre les gens qui ont envie de se dire écrivain et ceux qui peuvent en vivre – et donc gérer leur carrière de manière professionnelle – il y a un monde. Beaucoup d'écrivains n'ont pas le profil économique pour pouvoir adhérer au régime de la sécurité sociale des auteurs.

Pourtant, parmi les écrivains qui n'ont pas ce profil économique, il y a tout de même de « vrais auteurs »... Des écrivains qui publient régulièrement dans le domaine de la littérature, perçoivent des droits d'auteur restreints, mais souhaiteraient s'affilier...

C'est vrai, mais les chiffres montrent que les gens qui vivent de leur plume ont tendance à être affiliés. Il est indéniable cependant que le seuil d'affiliation (7 749 € de droits d'auteur par an) peut représenter beaucoup d'argent pour des écrivains qui, souvent, gagnent très peu.

Quel regard portez-vous sur les activités paralittéraires et leur rémunération en revenus accessoires au droit d'auteur ?

Du point de vue de la SGDL, il y a dans la

fonction de l'écrivain, une dimension sociale, qui consiste à faire profiter de son savoir et de son mode de vie à un maximum de gens. Il est normal que ce travail de transmission, assuré par les auteurs auprès de différents publics, procède de droits d'auteur annexes. Pourtant, ceci ne peut se justifier que si l'auteur mène en même temps une réelle carrière d'écrivain. Pour toucher des revenus accessoires aux droits d'auteur, il faut bien que l'auteur perçoive un revenu principal tiré de l'exploitation commerciale de ses livres...

Si l'accessoire ne doit pas dépasser le principal, et sachant que le principal est souvent faible dans l'édition littéraire, cela veut dire qu'on ne doit pas encourager les écrivains à vivre de leur plume...

Tout d'abord, il convient de rappeler que la littérature et les essais ne représentent que 20 % de la production éditoriale française. Le reste – l'édition technique, le tourisme, les loisirs... – fait vivre un grand nombre d'auteurs professionnels pratiquement inconnus dans le paysage de l'édition. Cela dit, pour ce qui est de la production littéraire, la position de la SGDL est claire sur ce sujet, et depuis plusieurs années : il n'est plus guère envisageable de vivre

de la publication de ses livres. Si vous voulez avoir une création littéraire riche et durable, ayez un métier à côté et écrivez pour votre plaisir.

C'est une position plutôt radicale...

Vous savez, je connais des écrivains de talent qui ont bien gagné leur vie dans l'édition pendant longtemps, et qui en sont maintenant à toucher un peu mieux qu'un SMIC... Il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt, on en est là ! Autrefois, on comptait des tirages par milliers pour des romans peu connus, maintenant on compte par centaines. Lorsque, à la SGDL, on est amené à examiner des contrats d'édition, on se rend compte concrètement des chiffres que cela représente. C'est parfois dérisoire... Il suffit d'assister une fois à une commission d'aide sociale d'urgence de la SGDL pour comprendre qu'il est important de confronter en permanence son métier d'écrivain avec les réalités économiques qu'il y a en face. La situation de l'édition aujourd'hui et son évolution au cours des dernières années rendent les choses encore plus difficiles pour ceux qui ont décidé de faire de l'écriture leur métier.

Propos recueillis par L. B.

à l'accessoire

par les fêtes du livre ou l'Éducation nationale étaient payés soit en droits d'auteur, soit en salaires. Il régnait là un flou véritablement artistique, entretenu par l'ignorance généralisée, aussi largement répandue chez les diffuseurs que chez les auteurs, et par la difficulté réelle ou supposée à interpréter le texte de 1998, qui précise les conditions de ces activités annexes censées constituer un prolongement de l'activité créatrice de l'auteur et ne pas briller par leur régularité. Ajoutons, de façon tout à fait « accessoire », que la rémunération en droits d'auteur constitue une source d'économie non négligeable – aux alentours de 60 % ! – pour les diffuseurs, par rapport à la rémunération en salaires...

J'abuse, tu abuses, il abuse du droit d'auteur...

Pour Thierry Dumas, directeur de l'AGESSA, ce manque de rigueur dans le respect du texte et l'emploi abusif du droit d'auteur comme mode de rémunération de ces activités annexes entraînent

une « *évasion de cotisations* », à laquelle les URSSAF ont, depuis peu, commencé à faire la chasse (lire l'entretien avec Thierry Dumas). Tout d'abord parce qu'une large part des paiements destinés à rémunérer des prestations qui n'ont rien à voir avec celles que recoupe la définition du droit d'auteur – qu'il soit « pur » ou « accessoire » – sont tout de même rémunérés par les diffuseurs – y compris publics – en droits d'auteur. Ensuite, parce que bien des « employeurs » ont pris l'habitude de telles pratiques sans même s'assurer que les auteurs sollicités sont bel et bien affiliés à l'AGESSA et peuvent, à ce titre, percevoir ce type de rémunération. C'est là que la machine s'emballa et que l'on ressent un léger vertige... (suite p. 4)



Christine Jordis, en "lien direct avec son œuvre", à la Fête du livre de Bron.

Thierry Dumas, directeur de l'AGESSA, a assisté, en tant qu'observateur, aux réunions du groupe de réflexion qui a rassemblé les organisations professionnelles. Il évoque la situation actuelle concernant le mode de rémunération des auteurs pour les activités paralittéraires.

Pourquoi avez-vous alerté les organisations professionnelles, il y a quelques mois, à propos de la rémunération des activités annexes des écrivains ?

Je l'ai fait pour leur rappeler que, concernant cette rémunération, il existait un texte – une instruction ministérielle en date du 2 avril 1998 – et que, de mon point de vue, son application laissait à désirer. Si les organisations professionnelles souhaitaient que la réglementation soit modifiée sur le fond, c'était leur responsabilité. La mienne était de ne pas laisser perdurer cette situation en rappelant à un certain nombre de diffuseurs, qui, de mon point de vue, payaient les écrivains à tort en revenus accessoires, c'est-à-dire, juridiquement, en droits d'auteur, qu'ils auraient dû payer en salaires.

Mais, pour vous, dans cette circulaire, il y a des choses claires qui sont applicables facilement ?

C'est une question piège... Dans cette circulaire, il y a des éléments qui, pour moi, ne prêtent effectivement pas à discussion

et qui font que les auteurs se retrouvent souvent dans ce que la jurisprudence caractérise comme un lien de subordination. Ce qui veut dire que les auteurs – notamment pour un certain nombre d'interventions en milieu scolaire, où il y a une récurrence, des horaires imposés, etc. – doivent être payés en salaires et non en droits d'auteur. Il y a des discussions, à l'heure actuelle, et il y aura peut-être des ouvertures dans ce domaine, mais je vous parle là de la réglementation à l'instant T, avant d'éventuels aménagements.

Alors pourquoi une telle confusion ?

Pour des raisons diverses et variées, parfois de non-connaissance des dispositions, parfois de facilité, et puis, il faut être clair, pour des raisons financières, puisque le paiement en salaires coûte au moins 60 % de charges sociales en plus qu'un paiement en droits d'auteur. Du coup, un certain nombre de diffuseurs ont tendance à trouver qu'ils font appel à des gens extrêmement créatifs... Cela sans même vérifier si ceux-ci sont affiliés à l'AGESSA et peuvent donc être rémunérés en revenus accessoires aux droits d'auteur. C'est notre responsabilité de lutter contre ces dérives.

Mais 60 %, c'est énorme ! Et ça compte aussi dans le budget d'une manifestation ou d'une école...

Nous avons, concernant le financement du régime des auteurs, une sorte de cotisation patronale (mais qu'on ne peut pas

qualifier ainsi juridiquement), c'est ce qu'on appelle le « 1 % diffuseur » : c'est-à-dire que quand vous donnez 100 € à un écrivain, vous devez donner 1 € supplémentaire au titre du financement du régime à l'AGESSA. Vous savez ce que coûtent des charges salariales et patronales pour un salaire... ça n'a rien de commun. Cela dit, je suis conscient qu'il peut y avoir une forme de chantage et que l'on menace de moins faire appel aux écrivains si on doit les payer en salaires.

C'est souvent la première réaction qu'on observe...

D'un autre côté, il ne faut pas être lapidaire et, dans un certain nombre de cas, après intervention de notre part, j'ai heureusement constaté que l'on payait désormais les auteurs en salaires et que l'on continuait à les solliciter. Quoi qu'il en soit, on ne peut admettre une telle évasion de cotisations sociales. Cela appauvrit les ressources du régime général de la sécurité sociale, car on préfère payer au régime des auteurs puisque c'est moins coûteux. Le problème n'est évidemment pas d'empêcher les auteurs de travailler, mais de veiller à ce qu'ils soient rémunérés de manière légale.

repères

AGESSA :

Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs. L'AGESSA est une association chargée, depuis le 1^{er} janvier 1978, d'une mission de gestion pour le compte de la sécurité sociale. Elle est placée sous la double tutelle du ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille et du ministère de la Culture et de la Communication.

11 019 auteurs affiliés fin 2008 dont :

2 038 écrivains
1 388 illustrateurs du livre
877 traducteurs
(outre les auteurs du multimédia, de l'audiovisuel, les photographes...)

Seuil d'affiliation à l'AGESSA :

7 749 € (900 fois la valeur moyenne horaire du SMIC)

Plafond de paiement en revenus accessoires au droit d'auteur :

4 534 €

Assujettis :

228 000 personnes distinctes ont eu en 2008 une perception de droits d'auteur.

Et concernant les auteurs assujettis ? Beaucoup d'entre eux vivent aussi d'activités paralittéraires que certains diffuseurs veulent parfois leur rémunérer en droits d'auteur...

J'ai conscience qu'il y a un certain nombre de gens qui ne sont pas affiliés et qui revendiquent pourtant un statut d'auteur professionnel. C'est un débat sans fin. Le fait d'être couvert par un régime de sécurité sociale ne recouvre sans doute pas exactement la notion de professionnalisme. En tout état de cause, il n'appartient pas à l'AGESSA de définir les règles du jeu, mais d'informer le plus largement possible les différents acteurs sur la nature des règles existantes et de les faire appliquer.

Propos recueillis par L. B.

dossier / l'auteur : sa vie, son œuvre

En effet, quel écrivain non-affilié – c'est-à-dire bénéficiant d'un autre régime de protection sociale grâce à un emploi salarié, une profession indépendante ou un conjoint, par exemple, mais tout de même assujéti aux cotisations sur les droits d'auteurs qu'il perçoit en publiant un livre à compte d'éditeur –, mais écrivain tout de même, n'a jamais été rémunéré en droits d'auteur accessoires pour un atelier d'écriture ou une table ronde dans une fête du livre ou une bibliothèque ? On l'aura compris, tout le monde, ou presque, lève la main... Telle bibliothèque rémunèrera en effet la prestation, + 1 % de « contribution diffuseur ». Quant à l'auteur, qui est peut-être par ailleurs enseignant ou journaliste, il ajoutera son revenu artistique dans sa déclaration fiscale – colonne « salaires » –, et le tour sera joué...

Mal joué, selon l'AGESSA et les URSSAF ! Pour cette prestation, l'auteur aurait dû être payé en salaires – car dans le droit français, ce n'est pas la qualité de l'acteur qui qualifie l'acte, mais l'acte qui fait la qualité de l'acteur – et le diffuseur régler le pourcentage de charges qui se pratique dans ce cas. Bref, l'addition aurait dû être nettement plus salée.

Pour Marie Sellier, présidente de la Charte des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse, ces



pratiques « à l'économie » montrent d'une certaine façon que, « *malgré l'avancée des mentalités dans le domaine, on continue trop souvent à considérer plus ou moins que la rémunération de l'auteur reste une sorte d'argent de poche qui, en tant que tel, ne doit pas coûter trop cher...* »

Être ou ne pas être en lien avec l'œuvre...

Arrivé à un certain moment, ces pratiques abusives de rémunération en droits d'auteur ainsi que la persistance du flou administratif risquaient d'entraîner une réaction des URSSAF. Il a donc été nécessaire de réunir toutes les parties concernées : l'AGESSA, bien sûr, présente en observatrice,

la Société des gens de lettres (SGDL), la Maison des écrivains et de la littérature (MEL), la Charte des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse, la Fédération interrégionale pour le livre et la lecture (FILL), l'ARALD et le Syndicat national des auteurs et compositeurs (SNAC).

L'objectif de ce groupe de réflexion était de faire un état de la situation et des propositions à l'adresse de la Direction de la sécurité sociale. Les travaux ont duré quelques mois, avant que le résultat ne soit transmis au ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille, avec l'aide de la Direction du livre et de la lecture.

Il s'est agi, entre autres, de répertorier les types d'activités (de la lecture publique au rewriting, en passant par la rencontre publique et la

entretien

Écrivain pour la jeunesse, Marie Sellier est présidente de la Charte des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse.

Une association toujours à la pointe de la lutte pour le statut et les revenus des auteurs.

Chez les auteurs pour la jeunesse, on constate que vous avez une longueur d'avance en matière de revendications...

Nous sommes effectivement les seuls à être organisés, dans des professions très individualistes. La création de la Charte des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse, qui remonte à trente ans, nous a permis de confronter nos expériences et de faire front commun quand il y avait un problème. Bien sûr, cela nous a aussi permis de mettre au point le tarif d'intervention dit de la Charte, qui est appliqué par tous les auteurs, pas seulement jeunesse. Sur ce terrain des rencontres, nous étions dans la pratique peut-être plus avancés que les autres et, pour ce qui est de la couverture sociale, il est évident que nous avons envie d'intervenir dans un cadre légal et que toutes ces difficultés rencontrées pour nous faire payer sont très gênantes dans notre vie d'auteur.

Quelles étaient vos demandes à l'égard de la Direction de la sécurité sociale ?

Que le champ des droits soit étendu, en particulier aux ateliers d'écriture et à

toutes les rencontres où nous parlons de nos œuvres, c'est-à-dire que l'on considère l'écrivain dans sa globalité. Nous demandions également que le plafond de revenus accessoires soit relevé et que le plancher de l'affiliation à l'AGESSA soit abaissé. Il y a actuellement beaucoup d'écrivains, notamment des poètes, qui vendent très peu et perçoivent des droits d'auteur très faibles, puisque les interventions, en principe, ne sont pas rémunérées en droits d'auteurs. Ceux-là n'arrivent pas à s'affilier alors qu'ils sont auteurs.

Avec cette augmentation des revenus accessoires, est-ce qu'on ne risque pas de favoriser des auteurs qui passent plus de temps à faire de l'animation que de la création ?

Effectivement, ce peut être le piège. Mais que faire face à la tendance lourde à la baisse des tirages ? Si la production jeunesse a explosé, les tables des libraires ne sont plus assez vastes aujourd'hui... Résultat, certains livres passent comme des météores dans les librairies, les auteurs et les illustrateurs touchent un à-valoir qui s'est réduit lui aussi et n'ont d'autre ressource que de faire des ateliers. D'autant qu'ils sont sans cesse sollicités par les innombrables fêtes du livre, qui fleurissent un peu partout, ou par l'Éducation nationale... Cela donne quelque chose d'étrange : d'un côté, on se dit qu'il faut se professionnaliser et ne pas perdre de vue que l'auteur écrit ; de l'autre, l'auteur n'a

pas toujours les moyens de se consacrer à son œuvre et il y a une demande si forte qu'il finit par passer plus de temps à en parler qu'à y travailler...

Pensez-vous que si les diffuseurs sont obligés, pour certaines activités, de rémunérer les auteurs en salaires, cela va entraîner une baisse de la demande et moins de travail pour les écrivains ?

Inévitablement. Toutes les petites structures, toutes les petites fêtes du livre qui se créent à droite ou à gauche vont en pâtir. Celles qui sont largement subventionnées peuvent peut-être demander une aide plus importante, mais je ne vois pas comment cela ne pourrait pas aboutir à une diminution du nombre d'intervenants. On nous a même déjà approchés en nous demandant de baisser nos tarifs, ce à quoi je suis totalement opposée. Dans un contexte où, globalement, le revenu des auteurs se réduit, je ne vois pas comment on pourrait leur demander d'être moins payés pour leurs interventions.

Alors que faire ?

On ne peut tout de même pas laisser crever toute une catégorie de la population sous prétexte qu'on ne peut pas la payer pour ses prestations ! On paye les conteurs, on paye les comédiens, pourquoi ne pourrait-on pas payer les auteurs ? Dans ce cas-là, qu'on ne nous fasse plus venir... Si nos rencontres sont justifiées, nous devons être rémunérés à hauteur de ce

que nous apportons. Lorsqu'on emploie une femme de ménage, on est prêt à payer les charges patronales. En revanche, quand on fait venir un auteur, on a envie de le payer en argent de poche...

Vous pensez qu'inconsciemment il y a cette idée ?

Oui et je pense que pour la plupart des gens, il y a une confusion. Beaucoup pensent que nous faisons notre promotion dans les fêtes du livre ou dans les bibliothèques. Mais notre promotion, nous la faisons dans les médias ou en acceptant de nombreuses signatures absolument gratuites dans les librairies... Mais en aucun cas lorsque nous faisons des rencontres avec des enfants ou avec des professionnels du livre. C'est en marge de notre travail d'écriture et ça fait appel à d'autres compétences. Il ne faudrait pas que tout cela soit l'occasion de revenir sur ces acquis.

Alors qu'espérez-vous de ces discussions ?

Une clarification de la situation et que l'on n'intervienne plus comme des voleurs, submergés par les tracasseries administratives qui nous font perdre un temps fou et nous détournent de notre création. Qu'il n'y ait plus de problèmes pour nous payer quand on nous demande d'intervenir et que ce soit clair pour les diffuseurs. Mais si cela tarde tant, c'est sans doute que cette clarification n'est pas simple à obtenir. **Propos recueillis par L. B.**



Tables rondes d'écrivains à la Fête du livre de Bron, version 2009

conférence) et de les distinguer selon qu'ils peuvent ressortir aux revenus en droits d'auteur – purs ou accessoires – ou à d'autres modes de rémunération, puis de rechercher des critères pertinents pour pratiquer cette distinction. Pour simplifier, qui dit « lien direct avec l'œuvre », dit droit d'auteur pur ; qui dit médiation de l'écriture, du livre ou de la lecture, dit revenus accessoires. Certes, la catégorisation de certaines activités (notamment celle des ateliers d'écriture, qui ressortent, selon les cas, à l'une ou à l'autre des catégories) est soumise à d'autres finesses, mais l'on peut dire que le principe est là et qu'il pourrait être accepté par la puissance publique. Réponse au mois de juin.

En attendant, on peut considérer que la clarification est d'ores et déjà en marche. En effet, la protection des écrivains affiliés à l'AGESSA et celle de leur régime social restent les priorités, qui s'affirment plus encore avec la réclamation d'un nouveau plafond plus élevé de revenus accessoires – qui doivent cependant le rester... –, permettant aux auteurs et aux illustrateurs d'améliorer leur situation. En revanche, l'espoir d'un abaissement du plancher d'affiliation, comme le souhaite notamment Marie Sellier au nom des auteurs de la Charte, est très certainement vain. Fixé par la loi – puisque établi en corrélation directe avec le SMIC –, ce seuil ne pourrait varier sans une nouvelle intervention, pour l'instant improbable, du législateur. Ce qui, pour un certain nombre d'activités de médiation, repousse définitivement du côté du salariat tous les écrivains dont les revenus ne leur permettent pas de s'affilier au régime de protection sociale des auteurs. Ils sont nombreux. Ils sont, pour certains, de véritables écrivains, qui publient des livres et poursuivent une œuvre. Avec la fin programmée d'une tolérance largement exploitée par les uns et les autres, ils coûteront désormais plus cher à leurs éventuels employeurs.

Laurent Bonzon

Pourquoi s'affilier à l'AGESSA ?

Le régime de sécurité sociale des artistes auteurs est une branche du régime général des salariés. Demander son affiliation à l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs, c'est acquérir un statut, une couverture sociale et la possibilité de cotiser pour sa retraite avec l'assurance vieillesse. Attention, les précomptes,

effectués en principe par le diffuseur – et notamment par les éditeurs – au moment de la perception des droits d'auteur, et qui servent à acquitter les assurances sociales, la Contribution sociale généralisée (CSG) et la Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), c'est-à-dire environ 8,85 % du revenu d'auteur brut, ne suffisent pas à ouvrir les droits aux prestations. En fait, ils sont dus mais ne « rapportent rien » aux cotisants – dits « assujettis »...

En revanche, si l'auteur fait la démarche de s'affilier, ces précomptes constituent sa cotisation pour sa couverture sociale et, éventuellement, celle de ses ayants droits. S'y ajouteront ses cotisations pour l'assurance vieillesse et pour le régime complémentaire de la retraite,

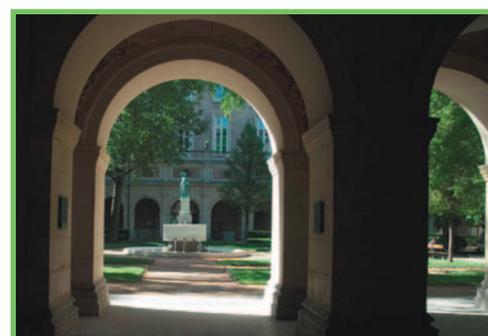


© Anald / L. B.

créé en 2005, géré par l'Institution de retraite complémentaire de l'enseignement et de la création (IRCEC).

Précisons que l'auteur peut présenter une demande d'affiliation même si ses revenus artistiques sont inférieurs au seuil prévu. Son dossier peut alors être présenté devant une commission professionnelle.

Pour finir, il est important de noter qu'une double affiliation est possible pour les écrivains qui, par le biais d'une autre activité professionnelle, bénéficieraient déjà d'un statut et d'une couverture sociale. Cette affiliation peut notamment leur permettre de cotiser pour le régime complémentaire de la retraite et, le cas échéant, de compléter leurs droits à la retraite. **L. B.**



journée d'information

L'auteur : statut, droits, aides, activités paralittéraires

Judi 28 mai 2009, de 9h à 17h

Auditorium du Musée des Beaux-Arts de Lyon
20, place des Terreaux - 69001 Lyon
tél. 04 72 10 17 40
www.mba-lyon.fr

9h30

Ouverture de la journée par Yvon Deschamps, conseiller régional délégué à la Culture ; Michel Prosic, directeur régional-adjoint des Affaires culturelles et Alain Absire, écrivain, président de la SGDL

9h45

Le régime de protection sociale des auteurs : assujetti/affilié, utilité et enjeu de l'affiliation à l'AGESSA avec Alain Absire, écrivain, président de la SGDL ; Thierry Dumas, directeur de l'AGESSA

10h15

L'écrivain et ses droits : des informations trop souvent méconnues

avec Florence Piriou, directrice adjointe de la SOFIA (Société Française des intérêts des auteurs de l'écrit) ; Marie Sellier, présidente de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse et Jack Chaboud, écrivain, directeur des collections Magnard et Plon jeunesse

11h30

Les dispositifs d'aide et de soutien aux auteurs : les interventions des pouvoirs publics, droits sociaux (retraite, RMI, chômage, couverture maladie...) avec Geneviève Villard, chargée de mission Industries culturelles au Conseil régional Rhône-Alpes ; Gilles Lacroix, conseiller livre et lecture à la DRAC Rhône-Alpes ; Florabelle Rouyer, chef du bureau des auteurs au Centre national du livre et Nadia Naïli, assistante sociale à la SGDL

14h30

Les activités annexes et revenus accessoires : typologie des activités, des revenus et détermination des critères de rémunération avec Jean Sarzana, délégué conseil de la SGDL ; Sébastien Joanniez, écrivain ; Serge Ferreri, délégué académique à l'action culturelle au Rectorat de Lyon (sous réserve) ; Dominique Le Brun, écrivain, journaliste et secrétaire général de la SGDL

16h

Synthèse et clôture de la journée par Claude Burgelin, président de l'ARALD

Festival du premier roman : une nouvelle formule

Deuxième souffle pour le premier roman

La 22^e édition du festival chambérien consacré au premier roman sera celle de tous les changements. Nouveaux lieux, nouvelles têtes, nouveaux types de rencontres... Ici, on soupire d'aise, là, on se crispe. Verdict le 14 mai.

De l'avis de certains, le festival ronronnait. Pour d'autres, il ne faisait pas suffisamment événement. La faute à cette organisation singulière, qui place la lecture et les lecteurs au centre d'une manifestation qui, depuis plus de vingt ans, se déroule toute l'année dans toute la Savoie bien plus sûrement que trois jours en mai dans la seule ville de Chambéry. 3 000 lecteurs répartis dans 90 comités, une centaine de premiers romans lus entre septembre et mars, le vote pour la sélection finale des auteurs qui seront « reçus » dans les différents comités..., c'était cela la marque du Festival du premier roman. Un événement conçu par les lecteurs pour les lecteurs. Le bon côté : le degré d'exigence et

la lecture en clé de voute ; le mauvais : un événement « entre soi », sans résonance festive, relativement contraignant pour les écrivains.

Le projet de renouveau est venu avec Véronique Bourlon, directrice du festival recrutée à l'automne 2008. Avec son regard extérieur neuf et décomplexé, la responsable froisse les habitudes et remet en cause la lourdeur du dispositif, le trop grand nombre de comités et un festival qui ne serait « que » l'aboutissement d'une saison de lectures. Le Conseil d'administration soutient le renouveau, le président de l'association, Claude Guest, fait de même, « *conquis par l'idée d'intéresser un nouveau public et la nécessité de recentrer la manifestation dans la ville de Chambéry pour permettre aux "festivaliers", et non plus seulement aux "lecteurs", d'assister à un plus grand nombre de rencontres* ».

Perdre son âme ?

Alors, le Festival du premier roman de Chambéry est-il en passe de perdre son âme ? Contrairement à trois comités de lecteurs, entrés en « résistance » contre cette nouvelle organisation qui les dépossède de « leur » festival, Claude Guest estime que « *le projet reste fidèle à la spécificité du festival, qui est notamment le choix du palmarès par les lecteurs, et peut permettre de susciter de nouvelles vocations de lecteurs* ». Quant à Véronique Bourlon, sur qui repose désormais la programmation, elle assume parfaitement cette volonté de s'ouvrir à un public plus large – « *parce que tout le monde a sa place au festival...* » –, de multiplier les rencontres (une centaine durant les quatre jours), de limiter



nette augmentation (aux alentours de 300 000 €) le Festival du premier roman s'apprête donc à renaître autrement, en faisant le pari d'une manifestation qui garde son originalité sur le fond, tout en se rapprochant d'une fête du livre plus traditionnelle sur la forme, où « *ce ne sont plus les auteurs qui vont vers les lecteurs, mais les festivaliers qui vont vers les auteurs* ». Un événement hybride qui doit désormais rassurer son public attiré – celui des lecteurs des comités –, tout en conquérant une nouvelle audience dans la ville et dans la région. **L.B.**

Festival du premier roman de Chambéry-Savoie
Du 14 au 17 mai
Renseignements : 04 79 60 04 48
www.festivalpremierroman.asso.fr

rendez-vous

La bande dessinée : outil éducatif

Pour sa 10^e édition, le salon BDécines investit à nouveau le Toboggan les 16 et 17 mai.

Serge Letendre, scénariste, entre autres, de *La Quête de l'oiseau du temps* et invité d'honneur, ainsi qu'une trentaine d'auteurs et d'illustrateurs du neuvième art seront présents pour rencontrer le public à Décines (69) et dédicacer des albums. Une trame a priori classique pour un festival de bande dessinée, ce qui n'exclut en rien la qualité de l'événement. Mais ce qui fait en réalité l'originalité de BDécines se trouve bien plus certainement dans sa vocation à travailler autour d'une thématique déclinée tout au long de l'année dans des établissements scolaires, le temps du salon visant donc aussi à valoriser ce qui a été réalisé en amont. Depuis une décennie maintenant, le Centre culturel Léo Lagrange, organisateur du festival, s'attache à défendre une idée exigeante de la bande dessinée comme support d'éducation et de citoyenneté. Cette année, c'est la biodiversité qui a servi de fil conducteur aux ateliers menés dans des écoles primaires, des collèges et un lycée. Cette idée, toujours en lien avec la BD, sera illustrée et débattue au travers d'expositions, de tables rondes, d'ateliers, de projections et de spectacles. **M.B.**

BDécines
Salon BD de l'Est lyonnais
16 et 17 mai

Le Toboggan
14, avenue Jean-Macé
69150 Décines
www.bdecines.com



Olivier Supiot dans un spectacle performance autour du Baron de Münchhausen conté par Richard Petisigne.

repères

14 auteurs francophones de premier roman

Valérie Boronad, Alma Brami, Yasmine Char, Patrick Declerck, Jean-Baptiste Del Amo, Anne Delaflotte Medhevi, Olivia Elkaïm, Gilbert Gatore, Karine Henry, Skander Kali, Marc Lepape, Cyril Massarotto, Paul Vacca, Samuel Zaoui.

1 auteur espagnol de premier roman
Paola Musa

2 auteurs italiens de premier roman

Alessandro Capponi, Mercedes Castro.

3 « ex » du premier roman
Arno Bertina, Isabelle Jarry, Véronique Olmi.

Invité d'honneur
Enzo Cormann

Inauguration Jeudi 14 mai
à 17h, au Manège, en présence d'Enzo Cormann et des auteurs invités.

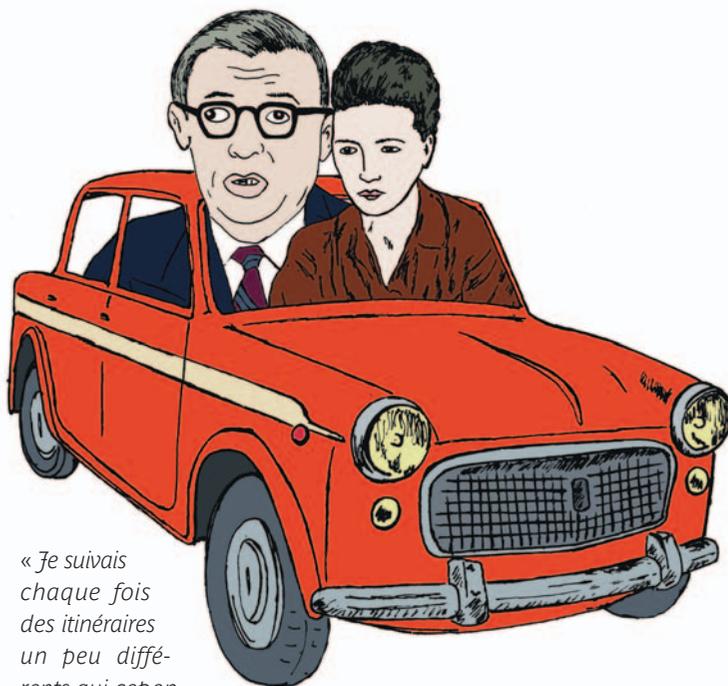
Chaque mois, retrouvez Géraldine Kosiak, en texte et en image, pour un regard singulier, graphique, tendre et impertinent sur l'univers des livres, des lectures et des écrivains...

Au travail

Au volant

Je réfléchis souvent dans mon lit. Je suis entourée de mes objets, de mes livres. Je note des phrases sur de petits bouts de papier ou de vieilles enveloppes, de peur de les oublier. Les idées me semblent plus claires lorsque je suis allongée. Et pourtant, chaque printemps me donne l'envie de quitter mon atelier, de prendre l'air. Cette envie est irraisonnée. J'aime me déplacer dans le paysage, sans calcul. Les trajets en train ou en voiture accaparent mon esprit tout en le libérant. Je pense sans y penser.

Pour Simone de Beauvoir, « *un des plaisirs du voyage c'est de se promener en auto.* » Grâce à ses droits d'auteur, dès 1950, elle en possède une. La France, l'Espagne, l'Italie, elle ne cesse de sillonner les pays, passe et repasse. Aux besoins du métier, elle mêle la nécessité de s'aérer. Elle savoure ses déplacements par petites étapes, souvent seule au volant. Comme lors de la rituelle descente de Paris à Rome, qui ennuie Sartre. Son « *doux petit mari* » la rejoint en avion, pressé d'en finir. Lorsqu'ils se retrouvent à la terrasse de leur habituel café de la piazza Navona, ils n'ont bien sûr pas vécu la même expérience du voyage. Au volant, Simone de Beauvoir goûte à la fois les charmes de la répétition et ceux de la nouveauté, le plaisir paradoxal d'un temps limité dont elle dispose à sa guise. Plus tard, elle dira :



« *Je suivais chaque fois des itinéraires un peu différents qui cependant, de loin en loin, se recoupaient. Même sur les chemins connus, il y avait place pour l'inconnu. Tout en suivant une routine, je vivais une aventure.* » Ou encore, la liberté à travers la contrainte.

Simone de Beauvoir
Tout connaître du monde
La quinzaine littéraire/Louis Vuitton

Annie Zadek : de l'écriture à la scène

Paysages mentaux

Mise en scène de *Vivant* à la Comédie Française, mais aussi publication d'un recueil de textes et collaboration avec Catherine Beaugrand autour d'un « film parlé », l'écrivain Annie Zadek multiplie les projets avec une ligne de conduite : l'exigence.

Dès ses débuts en littérature, qu'elle avait prévus depuis sa plus tendre enfance mais qu'elle a préféré repousser pour « *apprendre à écrire* » et être l'écrivain qu'elle voulait devenir, Annie Zadek est en lien avec le théâtre. Son premier livre, *Le Cuisinier de Warburton*, répondait d'ailleurs à une demande du metteur en scène Jean-Louis Martinelli, aujourd'hui directeur du Théâtre Nanterre-Amandiers. Ni théâtre, ni poésie, ni roman, comme elle le dit elle-même, son écriture



inclassable intègre naturellement la parole : « *Le théâtre et le livre ayant été là d'emblée simultanément, cela impliquait pour moi que le texte était projeté dans des corps et des voix, mais pas forcément dans les signes conventionnels de l'écriture théâtrale. Mes livres furent donc des livres de paroles et cela est toujours le cas, même si Souffrir mille morts, Fondre en larmes ressortit d'avantage au domaine musical qu'à celui du théâtre.* »

Après les CDN de Valence et de Sartrouville, son quatrième livre, *Vivant*, sera joué du 28 mai au 28 juin au Studio-Théâtre de la Comédie Française. Un texte dans lequel elle

tentait d'évoquer sa propre mort. Un projet dont elle se rend vite compte qu'il est impossible, et qui la pousse à parler de la vie, jusqu'à la mort : « *Le qualificatif d'"indicible", qu'on utilise à tort et à travers, n'est pertinent que dans ce cas-là. Dans Vivant, je ne voulais pas évoquer la mort des autres, des proches, le chagrin, la perte, mais ma propre mort, dont on ne peut, à l'évidence, pas parler.* »

Les chemins de la vérité

C'est Pierre Meunier qui assure la mise en scène de ce texte magnifique, qui dit à la fois la déchéance du corps et l'effilochement de l'esprit. Une transposition qu'Annie Zadek accueille toujours avec curiosité et excitation : « *C'est une métamorphose qui m'échappe et me surprend tant le texte ainsi incarné s'objective et devient autre.* »

En plus de ce projet, l'écrivain multiplie les expériences littéraires et artistiques. Outre la publication de *Vues de l'esprit* (La Passe du vent), un recueil d'entretiens et de textes dans lequel

elle expose notamment ses « *paysages mentaux* », elle se prépare à une Mission Stendhal qui la mènera dans sa « *Mitteuropa natale* » pour l'écriture d'un livre abordant la question de l'identité et de l'origine. Avant cela, celle qui privilégie les projets transdisciplinaires sera en résidence au Centre d'art contemporain du mouvement et de la voix, à Bruxelles, avec un financement de la Région Rhône-Alpes, pour une collaboration avec la vidéaste Catherine Beaugrand autour d'un « film parlé » (clin d'œil à Manoel de Oliveira) intitulé *Nécessaire et urgent* : « *Nous nous sommes retrouvées sur la nécessité et l'urgence de poser certaines questions dans un paysage littéraire et artistique, en France et en Europe, tellement aporétique.* »

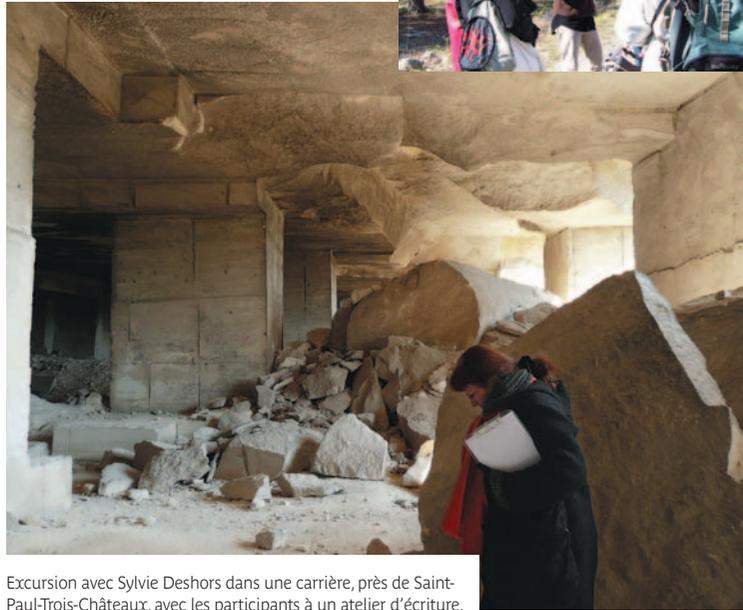
Autant de créations qui ont un point commun : l'exigence, qu'Annie Zadek ne nomme pas complexité, mais vérité : « *Je pense que si mes livres sont lus, mis en scène, c'est que les lecteurs, les spectateurs, cherchent aussi cette vérité instable, qui se trouve dans l'inconfort de la pensée.* » **Yann Nicol**

Saint-Paul-Trois-Châteaux : sa Fête du livre jeunesse, sa résidence...

La jeunesse pour tous !

Cinquième expérience de résidence d'écrivain à Saint-Paul-Trois-Châteaux, où la Fête du livre jeunesse essaime peu à peu de nouvelles activités dans l'année. Sylvie Deshors a donc quitté la région lyonnaise pour s'installer dans la Drôme jusqu'à la mi-juin. Commentaires.

C'est une résidence pour écrivain jeunesse, mais qui ne s'adresse pas uniquement au jeune public. Voilà brièvement résumé le paradoxe que revendiquent les organisateurs de la résidence de Saint-Paul-Trois-Châteaux, tout autant que Sylvie Deshors elle-même, qui écrit pour les grands ados des livres qui intéressent aussi les jeunes adultes... Dans la Drôme, en tout cas, on ne s'y perd pas et, selon Marie-Agnès Jobin, responsable de la Fête du livre, on s'efforce d'« abattre les cloisons "adultes"/"jeunesse" » et de « faire partager autrement un travail que l'on connaît et que l'on apprécie ». Cette année, pour la première fois, l'auteur est originaire de Rhône-Alpes et bénéficie d'une aide de la Région, alors que le Sou des écoles laïques, structure organisatrice, a obtenu le soutien de la DRAC Rhône-Alpes pour la logistique de la résidence. Un séjour de trois mois, un gîte au calme, à la sortie de la ville, deux ateliers d'écriture à mener – l'un pour des adultes, l'autre pour des jeunes –, quelques



Excursion avec Sylvie Deshors dans une carrière, près de Saint-Paul-Trois-Châteaux, avec les participants à un atelier d'écriture.

soirées à prévoir autour de son travail et du thème de la transmission, dérivé de celui de la Fête du livre, Sylvie Deshors, en disponibilité temporaire de son métier de bibliothécaire, apprécie aussi la part de temps qui lui est laissée pour mener à bien le roman qu'elle a en cours, cette occasion donnée d'« écrire ailleurs », d'« échapper aux rythmes et aux contraintes du quotidien ».

Faire bouger les choses...

Résolument installée dans la Drôme pour ces quelques mois (« Je vis à Saint-Paul-Trois-Châteaux comme si

c'était loin de chez moi... », l'auteur d'*Anges de Berlin* et de *Mon amour kalachnikov* (Éditions du Rouergue), nouvelle venue dans le paysage éditorial (son premier livre a paru en 2003), joue le jeu de cette inscription dans la ville, inhérente au projet de résidence d'écriture. Sur ce plan, et dans un petit monde de partenaires où chacun se connaît, l'écrivain apporte sans doute un regard différent, extérieur, qui peut être bénéfique pour la structure organisatrice elle-même.

À Saint-Paul-Trois-Châteaux, hormis l'engagement à l'égard des écrivains que signifie un tel projet, qui offre

du temps à l'un d'entre eux, on mise aussi sur les liens qui se tissent autrement que durant les quelques jours de la Fête du livre pour mener à bien un travail à long terme auprès des habitants. L'occasion est également donnée de multiplier les partenariats (maison de retraite, école de musique, centre social, médiathèque...) qui, eux-mêmes, donneront peut-être naissance à de nouveaux projets. La résidence d'écrivain pour faire bouger les choses ? En tout cas, pour permettre de croiser et de diversifier les publics – les adolescents, les adultes, les personnes âgées. Un objectif au long cours, que l'organisation poursuit en travaillant aussi à la visibilité de la résidence d'écrivain, « derrière » le poids lourd local qu'est la Fête du livre. Continuer, d'une manière ou d'une autre, à rendre attractifs le livre, la lecture et le travail des écrivains. **L. B.**

Sou des écoles laïques

Place Charles-Chaussy
26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux
Tél. 04 75 04 51 42
www.slij26.com

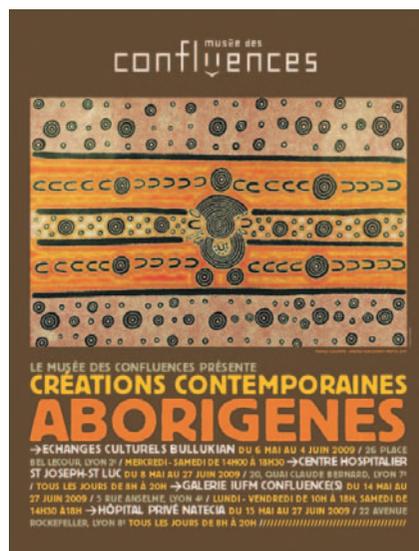
rendez-vous

Sylvie Deshors recevra Franck Pavloff à Saint-Paul-Trois-Châteaux pour deux rencontres exceptionnelles : le 18 mai, à 18h, au Domaine des Alissas, soirée de lectures autour de la transmission ; le 19 mai, à 20h, à la médiathèque municipale, soirée autour de la résistance avec la projection du film de Franck Pavloff, *Résister toujours – Du Vercors aux luttes d'aujourd'hui, 60 ans de résistance*, et un débat.

/ bibliothèque

La médiathèque d'Anse à l'heure aborigène

La médiathèque d'Anse (69) et le musée Confluences tissent ensemble une série de rencontres. Le principe, « un livre, un objet », est à la fois simple et stimulant. Il s'agit de créer un jeu d'écho entre un objet proposé par le musée et un livre donné à entendre par la médiathèque. Le 16 mai, c'est l'art contemporain aborigène qui servira de pivot à cette expérience, puisque le musée organise une exposition sur ce thème, du 14 mai au 27 juin, à la galerie Confluence(s) de l'IUFM de Lyon. À travers la découverte du boomerang, à la fois support de décorations



« Un livre, un objet »

16 mai à 14h
Médiathèque
5, rue Saint-Cyprien
69480 Anse
tél. 04 74 67 15 65

et instrument de musique (!) et la lecture du livre jeunesse de Cyril Hahn, *Un rêve de peinture* (Hatier), il est proposé à un public familial d'aborder trois thèmes : les croyances aborigènes, l'histoire de ce peuple et son art contemporain. Deux guides dans ce voyage : Corinne Rose, directrice de la médiathèque et Lance Sullivan, représentant du peuple aborigène. Sites pilotes pour cette mise en relation de deux établissements culturels du département (sur une idée de la Bibliothèque départementale du Rhône), le musée des Confluences et la médiathèque d'Anse pourraient faire des émules. **M. B.**

livres & lectures / jeunesse

Catherine Cuenca face aux questions de l'Histoire

Un héroïsme ordinaire

Dans son dernier roman, *La Guerre des ombres*, Catherine Cuenca affirme, en romancière, son goût de l'Histoire. Une plongée habile au cœur de la Seconde Guerre mondiale.

Dumas, Balzac comme Hugo naguère, Merle, Pérez-Reverte ou Goudineau aujourd'hui : partager le goût de l'Histoire en romancier plutôt qu'en historien permet d'atteindre un plus large public. Mais pour être nécessaire, l'exercice n'en est pas moins périlleux. Privilégie-t-on l'intrigue romanesque et la censure du spécialiste pointe, implacable, les accommodements avec le réel. Respecte-t-on au plus près les acquis de la recherche historique et le lecteur peut s'impatienter face à une sorte de manuel didactique déguisé en fiction.

Comme dans *La Marraine de guerre* (Livre de poche, 2001) et dans *Frères de guerre* (Castor poche, 2006), Catherine Cuenca relève avec brio le défi dans cette *Guerre des ombres*. Quittant le monde des tranchées qui servait de cadre à ses premiers pas littéraires, la jeune romancière



s'attache à la guerre de Marie, une adolescente lyonnaise dont la vie bascule à l'automne 1940. Contrainte de quitter le service des Lévi et sa jeune élève Sara, Marie, dont le père est retenu prisonnier en Allemagne, trouve refuge chez son oncle Eugène – que le lecteur avait découvert, jeune engagé volontaire dans *Frères de guerre*. Dans ce village aux marges des affres de la ville, où on ne craint ni rafles, ni bombardements, le conflit prend d'autres voies : la défiance des uns, les rancœurs des autres, le secret nécessaire pour échapper aux délateurs, le courage anonyme qui permet à ceux qui fuient ou qui résistent de se soustraire à la nasse des nazis comme des vichystes.

Avec une habileté qui lui permet de donner chair à des personnages pourtant trop fugaces pour être développés, Catherine Cuenca fait de cette volonté de tenir le vrai centre du motif. La leçon n'en est que plus forte, et le souci du

« happy end », commandé par la prescription jeunesse, n'altère pas la conscience du coût de cet héroïsme ordinaire. **Philippe-Jean Catinchi**

Catherine Cuenca
La Guerre des ombres
Castor poche Flammarion
160 p., 4,70 €
ISBN 978-2-08-121686-0

un donjon quelconque, l'affaire n'est pas gagnée. Sans même parler de ces soi-disant saints personnages qui, depuis toujours, ont la manie de transpercer ces pauvres bêtes pour un oui ou pour un non. Bref, au-delà des modes et des engouements, les 525 articles et la centaine de contes que contient *Brûlis, crachouillis et autres dragonneries* constituent bel et bien une œuvre de salut public par ordre alphabétique. Tout en légèreté et en bonne humeur, Sylvie Chausse permet ainsi à son lecteur de remonter aux temps très lointains de la dragonnerie, des écrits de Pline l'Ancien ou d'Apulée aux mythes grecs, des récits du serpent à plumes mexicain

Sylvie Chausse, docteur es dragons

Des forces de la nature

Depuis plusieurs années déjà, Sylvie Chausse œuvre à la bonne entente entre les hommes et les dragons. Il est vrai que, à considérer la fâcheuse tendance qu'ont nos princes à maltraiter ces animaux fabuleux pour récupérer leur promesse constamment séquestrée dans

aux vieux contes d'Ukraine. Une homérique traversée qu'illustre Philippe-Henri Turin. **L. B.**

Sylvie Chausse
Brûlis, crachouillis et autres dragonneries
Belin, 320 p., 19,50 €
ISBN 978-2-7011-4891-5



nouveautés des éditeurs

ALZIEU

Dictionnaire des peintres, sculpteurs et graveurs du Dauphiné d'Yves Deshairs et Maurice Wantellet

Ce dictionnaire est le premier corpus des plasticiens du Dauphiné, visant à l'exhaustivité. Il rassemble les noms, célèbres, inconnus ou oubliés, de plus de 1 500 créateurs du XVI^e siècle à nos jours. Dans le DVD qui l'accompagne, une ou plusieurs œuvres de certains de ces artistes sont répertoriées.

non paginé, 30 €
ISBN 978-2-35022-065-9

JÉRÔME MILLON

Kant, l'imagination et la question de l'homme d'Alexandra Makowiak

Chez Kant, le recours à l'imagination est constant et dépourvu des scrupules ou des hésitations qui sont les siens par ailleurs. Alexandra Makowiak relit l'œuvre kantienne à l'aune de cette faculté d'imaginer, ce talent sans lequel aucun jugement ne saurait s'exercer.

320 p., 27 €
ISBN 978-2-84137-244-7

FAGE ÉDITIONS

Construire pour le temps d'un regard.

Guy-Claude François, scénographe collectif

L'art discret d'un scénographe actif depuis plus de 40 ans et dont l'œuvre, étonnamment diversifiée, puise tant dans le champ de l'Histoire, de l'architecture, de l'art et des civilisations, des religions, de la littérature, de l'archéologie, que dans la géographie ou la géologie.

Collection Varia
130 p., 20 €
ISBN 978-2-84975-158-9

ÉDITIONS DU CROQUANT

Le Commerce des idées philosophiques collectif, coordonné par Louis Pinto

Les contributions réunies ici étudient des exemples révélateurs de divers aspects du commerce national et international des œuvres philosophiques. Elles dressent une sociologie de ce type de bien culturel dont le sens et la valeur dépendent des conditions de la réception et peuvent parfois donner lieu à des affrontements.

192 p., 22 €
ISBN 978-2-9149-6854-6

PRÉ # CARRÉ

Si la lune est là d'Olivier Bourdelier

Revendiquant discrétion et fulgurance, la poésie d'Olivier Bourdelier est ici très bien servie par le micro format

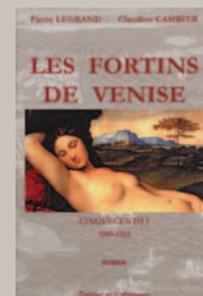
des livrets cousus main que publie, depuis 1997, les éditions pré # carré. Dans ces seize poèmes, la parole ruse et interpelle.

non paginé, 5 €
ISBN 978-2-915773-30-9

ÉDITIONS DE L'ASTRONOME

Les Fortins de Venise - 1509-1514/Cinquecento I de Pierre Legrand et Claudine Cambier

Ce roman mêle investigation scientifique et historique, description de figures artistiques et récit amoureux. Les auteurs nous entraînent dans l'Italie de la Renaissance en cherchant à élucider l'énigme qui entoure



le tableau *L'Amour sacré et l'Amour profane*, peint par Titien à Venise vers 1515. Grâce à des données réelles mais aussi à leur talent d'imagination, ils y trouveront une explication à la fois plausible et romanesque.

736 p., 26 €
ISBN 978-2-916147-39-0

Jean Pérol : premier volume des œuvres complètes

Le sens du poète

De *Sang et raisons d'une présence* (Seghers, 1953) à *Morale provisoire* (Gallimard, 1978), voici enfin (re)venir à nous Jean Pérol tel qu'en lui-même l'éternité d'une demi-œuvre complète le change. Quelle classe ! Vivement l'autre moitié...

C'est par les titres souvent que l'on peut espérer saisir les poètes. Voici *Le Cœur véhément* (1968), qui se trouve au presque centre de ce monumental recueil : on ne peut mieux entendre la façon qu'à Pérol de battre, frapper, cogner à la porte du monde, rien de moins : langue humorale, c'est certain, mouvement houleux de la phrase qui s'emporte, passion du mot qui (se) fait mouche et qui bombine autour du Réel. Le Réel ou moi, le Réel et moi, le Réel avec moi. Beaucoup d'images de Pérol poète sont possibles, celle du pistolet en vaut bien d'autres : « *Surtout je voudrais être le pistolet, le pistolet du tir forain... / ... le pistolet qui ferait feu qui ferait mouche qui ferait de beaux cartons dans la baraque du poète pour commencer.* » Au centre du cœur, ou au cœur de la cible, la femme. Tout le désir de Pérol va en effet vers la femme, les femmes, il écrit pour et/ou contre Elle (Elle ou moi, Elle avec moi...), dès les premiers poèmes, les premières lignes du premier livre même (« peau éblouissante » et « puissance à chanter »), et tout ce désir complexe se continue, se

déroule en images sensuelles et tournures délicieusement voluptueuses, érotiques-enveloppantes, un peu comme s'il finissait par voir quelque chose du féminin autour ou à travers Elle. Il y a du André Frénaud dans ce Pérol-là, dans cette manière d'occuper l'espace entre séparation et réparation, d'évoquer le couple qui vire tantôt à la copule tantôt à la césure, de frayer avec mille et une « *compagnes insolubles* », celles-là mêmes qui rendent nos nuits mathématiques...

Faire vite

Mais s'arrêter à un Pérol poète des états d'âme – et du corps – de l'amour serait par trop réducteur. L'homme, né en 1930, a vécu l'Histoire de plein fouet, il en ressort des poèmes terriblement magnifiques, visions tissées d'ombres et de lucidité (« La mort la guerre en martingale dans le dos ») ; on sait qu'il s'en est aussi allé vers d'autres géographies, de longues années passées au Japon, un pays dont il n'est pour ainsi dire jamais revenu : ce sera son *Point vélique* (autre titre de



extrait

« Le 10 décembre 1969 :
Parfois dans une gare écaillée de province
descend parmi vapeur cris valises sifflet portes
la celle qui hésite un léger sac au bras
la celle qui avance ticket au bout des doigts
la celle qui traverse au passage la voie
la celle qui sourit de loin sous lampe jaune
la seule qui sera tout le sel de la terre
un royaume arrivé sous un manteau étroit
l'abondance et le don dans une chambre avare. »

(Maintenant les soleils – journal-poèmes, Gallimard, 1972)

font sens (un titre de poème cette fois : « La poésie a toujours un sens »), dans l'instant d'une jouissance verbale sans cesse répétée, avec ces pointes d'humour acérées qui vont

recueil – 1965), endroit où il a puisé ce quelque chose d'une force et d'une souplesse qui fait son style. Camper dans l'absolu, le mystère ou l'inatteignable ne fut pas le passe-temps favori de Jean Pérol, pas plus que la destruction ou la déconstruction de la langue n'a été – n'est – son cheval de bataille. Non, il semble que le rapport est autre, plutôt dans le jaillissement permanent des mots qui

tout de suite à la grande douleur. Car il faut faire vite (« *le temps passe le temps casse* »). Heureusement, ce combat contre le temps ne cesse jamais puisqu'il a lieu depuis toute la vie du poète. Cela vraiment s'appelle une œuvre complète. Roger-Yves Roche

Jean Pérol

Œuvres complètes
Poésie I, 1953-1978

Éditions de la Différence - 507 p., 39 €
ISBN 978-2-7291-1815-0

CHRONIQUE SOCIALE

Réaliser une boîte souvenirs d'Arlette Goldberg

Ce guide illustré est construit autour d'un projet qui lie un concept innovant à une activité traditionnelle. Il s'agit de fabriquer une « boîte souvenirs » en y déposant des éléments commémorant des moments importants de notre vie et ainsi partir à la rencontre de nos mémoires personnelles et familiales. Arlette Goldberg, ethnologue et formatrice, explique l'expérience qu'a constitué l'exposition européenne itinérante de boîtes souvenirs organisée en 2005. Quelques-unes des

créations, mi-thérapeutiques, mi-artistiques, qui y étaient regroupées sont ensuite décrites. Leurs photographies sont confrontées aux synthèses autobiographiques réalisées à partir d'entretiens avec chacun de leurs auteurs. ?

Collection *Savoir communiquer*
32 p., 12,90 €
ISBN 978-2-85008-729-5

L'ACT MEM

Bien je reprends de Sylvie Gouttebaron

Si l'auteur donne ici forme au poème c'est dans un flux fait d'interruptions et de reprises. Elle présente vingt-sept morceaux de poésie où les mots s'écartent et se rapprochent, laissant au

lecteur la liberté de lire même entre eux et de percevoir le blanc de la page comme un élément temporel, ou même sonore de ces compositions.

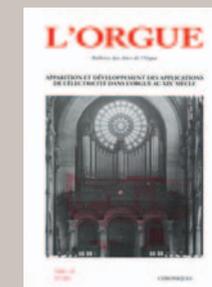
collection *Poésie contemporaine*
96 p., 17 €
ISBN 978-2-35513-039-7

REVUES

L'ORGUE

Apparition et développement des applications de l'électricité dans l'orgue au XIX^e s. / n° 282

L'influence des progrès techniques sur la facture et l'utilisation de cet instrument si particulier qu'est l'orgue.
112 p., 20 €, ISSN 0030-5170



LES MOUTONS ÉLECTRIQUES

Fiction - tome 9

Fiction, édition française de la revue américaine *Fantasy & Science Fiction* depuis 1953, présente chaque semestre le meilleur de la science-fiction et du merveilleux. Très riche, cette neuvième livraison



propose notamment des nouvelles venues de France, du Brésil, d'Angleterre, d'Uruguay et d'Amérique du Nord, un essai sur les nouveaux supports numériques, des chroniques et des portfolios.

336 p., 23 €
ISBN 978-2-915793-65-9

SENS PUBLIC

Cahiers Sens Public - Obama-Hope - n° 9

Ce volume des *Cahiers de Sens Public* s'efforce de comprendre l'Amérique contemporaine. Sous la figure d'Obama, président mérité déjà propulsé au rang de légende, c'est sur la réalité d'une administration confrontée à des priorités aussi brûlantes que celles de l'Irak, de l'Afghanistan ou de la crise économique, que se sont penchés les différents contributeurs à ce dossier exceptionnel.

128 p., 15 €
ISSN 1767-9397

Sélection des nouveautés des éditeurs de Rhône-Alpes réalisée par Émilie Pellissier

L'identité obscure : un nouveau recueil de Jacques Ancet

L'incertaine beauté du présent

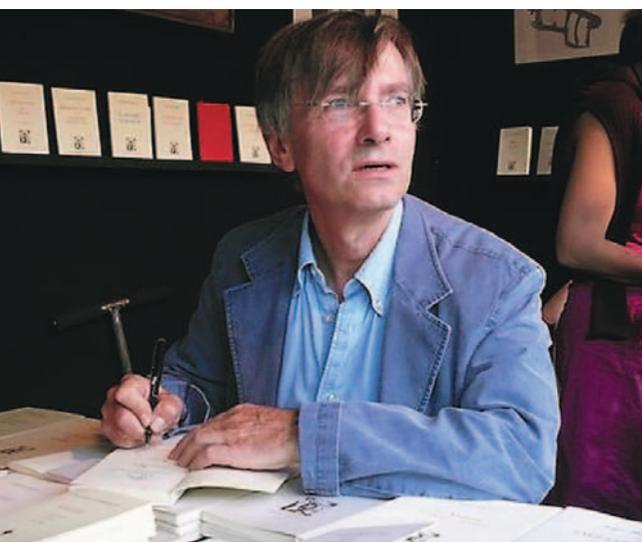
Treize chants libres et profonds pour tracer les contours de L'identité obscure. Jacques Ancet fait admirablement bruiser la langue de toutes les rumeurs du monde pour tenter de trouver la sienne.

Ce qui s'échappe de nous et ce qui nous échappe, c'est par cette voix que Jacques Ancet se laisse porter. Une voix souterraine, intérieure parfois, qui dit « je », « tu », « on », qui se multiplie, cherche, se cherche et s'agrippe à tout ce qui peut lui permettre de prononcer le monde autour de soi, et peut-être de connaître tout en se reconnaissant. Car que pouvons-nous

expérimenter de notre corps et de nos sens, sinon que la vie est là ? « *c'est le matin, c'est le soir, c'est la vie, tu dis oui, / et même si c'était non ce serait oui quand même / parce que l'air te traverse, que tu traverses l'air / et que de l'un à l'autre c'est le même passage / de l'invisible au visible où les deux ne sont qu'un* ». Présent obscur, insaisissable, êtres incapables de se figurer l'immédiateté, de la faire exister pour ainsi dire, les mots et les phrases sont alors comme des passerelles fragiles que le poète insatisfait emprunte, sur le fil : « *à chaque pas tu crois tomber, dessous c'est le noir* ».

L'identité obscure, que fait miroiter Jacques Ancet face à un monde qui sans cesse se dérobe, face à des visages que recouvrent inlassablement d'autres visages, c'est ce qui court sous chacun de nos pas, ce qui se dissimule derrière les images, ce que tentent d'encercler les chants insistants du poète. Guettant l'explosion, qui réunirait tout le monde, tous les mondes, « *dans l'éclat d'un instant suspendu* », l'écrivain ressasse ses perceptions, s'essaye confusément à disjoindre le temps et les mouvements, à répéter par les mots la possibilité d'un éblouissement où chaque chose prendrait sa place. À sa manière, discrète et subtile, Jacques Ancet fait bonne garde. **L. B.**

Jacques Ancet
L'identité obscure
Éditions Lettres Vives
96., 15 €
ISBN 978-2-9145-7740-3



L'impasse ouverte

Qui a vu de près une toile de Soulages connaît la luminosité de sa peinture. Qui a lu Hervé Bauer sait combien sa poésie, grave ô combien, évite l'écueil du pathos. Avec *Aggravation(s)*, les choses ne s'arrangent pas... Elles n'ont d'ailleurs pas besoin de s'arranger pour entrer en résonance sous la plume de Bauer. L'intégrité de sa démarche lui permet d'en appeler à Sappho, à la Béatrice de Dante, à Villon. Le poète retourne aux fondamentaux et au

fondamental, sans verser jamais dans l'académisme. Trop radical pour cela. Mais cette acuité du regard, présente à chaque ligne, masque la générosité discrète du poète.

F. H.

Hervé Bauer
Aggravation(s)
L'Harmattan
64 p., 10 €
ISBN 978-2-296-06122-4



Docteur Dubost et Mister Armand

Patrick Dubost nous revient sous ses deux visages, avec une double parution aux éditions La Rumeur libre. *Le corps du paysage*, (tout d'abord – l'usage audacieux de la parenthèse dans le titre annonçant sa multiplication dans le corps... du texte. Dans ces pages, on retrouve le goût du poète pour les textes troués (plus qu'un art du blanc dans la page), pour les textes respirés, bien que l'on reste à cheval entre les tentations expérimentales du poète et des phrases d'une facture presque classique.

Le second opus dubostien, *Nouveaux Poèmes d'Amour* (sic !) est signé Armand le Poète... Armand et son art de la biffure, sa syntaxe hésitante, le tremblement émouvant et drôle qui marque chacune de ses tentatives poétiques et calligraphiques, ses

Lapalissades étrangement subversives : « *Ce monde faisait tant de bruit que j'ai dû partir me relire ailleurs* », « *si un jour on a des enfants ensemble, il ne faudrait pas leur faire lire mes poèmes trop tôt, attendre par exemple qu'ils soient sevrés sur le plan de l'orthographe* », et autres « *l'amoureux grandit tous les jours de vingt centimètres (la tour eiffel est un amoureux fossile)* ». **Frédéric Houdear**



Patrick Dubost
Le corps du paysage
La Rumeur libre Éditions
98 p., 12 €
ISBN 978-2-35577-006-7

Armand Le Poète
Nouveaux poèmes d'amour
La Rumeur libre Éditions
100 p., 14 €
ISBN 978-2-35577-011-1

Leçons de lumière

Lire Jean-Pierre Spilmont procure un très éphémère dépaysement. Même si le paysage change en effet, si le vers qui s'affûte aujourd'hui au tranchant transsibérien a surgi d'une prose flamande, « *dans l'étrange et pénétrante lumière d'un retable* »*, le lecteur lui n'a pas bougé d'un pouce, comme si l'émotion immobilisait. Qu'on y lise des poèmes au chaud, « *au café Besuhoff / à la clarté / d'une lumière fragile* », ou qu'on s'en aille « *revoir / pour écarter la nuit, / les quais de l'Angara / à Irkoutsk / où Nadia récitait Tolstoï / le visage tourné / au-delà des vagues de glace* », les rendez-vous se font écho. La déambulation, réelle et écrite, n'a de cesse de tourner le dos à l'angoisse et d'accomplir « *ce désir / de n'être rien / soudain / plus rien qu'un passant privé de mémoire* ».

Échec assuré, bien sûr. Au lieu de quoi, la poésie, tendue de visions et d'éclats présents, se murmure sur les lèvres du passé. Ombres de la mort et ruines du désir hantent des errances peuplées de fantômes fraternels, d'histoires de femmes et d'hommes, où il reste toujours question, toutefois, de tirer du monde des « *leçons de lumière* ».

Danielle Maurel

Jean-Pierre Spilmont

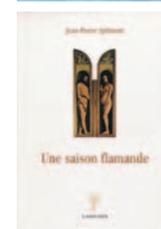
Fragments d'escaliers

Éditions En Forêt / Verlag im Wald
68 p.
ISBN 978-3-941042-08-7



*** Une saison flamande**

Éditions L'amourier
64 p., 10 €
ISBN 978-2-915120-49-3



+++++ <http://auteurs.arald.org>
consultez le site des écrivains, des auteurs et illustrateurs jeunesse de Rhône-Alpes

Chevalier des barres et des lettres

Chacun sait, ou presque, qui, à Vénissieux, se cache derrière l'Espace Pandora ou les éditions La Passe du vent, lointaines héritières de Parole d'Aube. Mais plus difficile est de deviner qui se dissimule derrière Thierry Renard : l'« agitateur poétique », l'écrivain toujours en devenir, l'éditeur éclectique ou l'amoureux lecteur ? Tous unis, camarade !

Cet homme, c'est d'abord une voix. Grave, forte, éraillée. À la hauteur de sa présence. Un rire qui grince sur les derniers mots d'une phrase pour rompre le sérieux, éviter de se prendre les pieds dedans. Une façon de ne pas se taire. Jamais. Comme si les mots, sans cesse, cherchaient à cerner ce qui se vit, comme si Thierry Renard les portait en écharpe pour mieux se protéger. Du froid ou de l'indifférence. Car le monde est rude et l'on chante « Sale temps pour les poètes... »

Mais lui tient bon. Les deux pieds à Vénissieux, dans la banlieue de Lyon, là où il vit, là où il est né il y a un peu plus de quarante-cinq ans : « *Je m'y sens comme au bord de la mer* », dit-il. En riant, mais sans rire. Car les Minguettes, c'est aussi la Méditerranée et un peu l'Italie, même si la rue où habite la « *famille de prolos cocos à moitié italiens* » porte le nom de Vladimir Komarov, cosmonaute soviétique venu en personne, en 1967, pour le baptême rouge de la cité radieuse. Thierry Renard s'en souvient. Sans doute parce que ce type avait côtoyé les étoiles.

Car depuis son plus jeune âge, le gamin aussi rêve d'accéder à un autre univers. À sept ans, c'est décidé, il veut devenir poète. Son cousin, lui, s'imagine philosophe... Résultat d'une éducation communiste à l'italienne avec respect de la culture, amour de l'art et grand-père à l'accordéon... Thierry Renard et Patrick Vighetti tiendront parole et se jetteront ensemble dans l'aventure de la revue *Aube*, en 1978.

Leur bonne fée, surgie d'une autre galaxie, s'appelle Charles Juliet. La rencontre a lieu lors du premier anniversaire

de la revue *Verso*. « *Qui êtes-vous ?* », demande l'écrivain, curieux de la jeunesse. « *Le nouvel Arthur Rimbaud* », répond simplement le jeune Renard. On imagine Charles Juliet amusé par le phénomène... Hommage rétrospectif du nouveau venu : « *Il m'a tout simplement fait découvrir la poésie contemporaine, Chedid, Bobin, Velter, Noël...* »

Liberté, liberté chérie...

Avec les compagnons de route que sont Sylviane Crouzet et Olivier Fischer, la revue *Aube* pointera deux décennies durant. Une soixantaine de numéros et le plus gros tirage à 5 000 exemplaires... Époque bénie où un fanzine de poésie exigeant au graphisme singulier tient son lectorat en haleine. Pendant qu'il s'enflamme avec les siens et essaye d'étancher sa soif de lectures, toujours plus grande après ses études en berne – « *l'école me faisait...* » –, Vénissieux lui rappelle constamment que le monde est pluriel : « *J'étais naïf* », affirme-t-il, « *je croyais que tout le monde lisait...* »

Alors pour « *essayer de trouver les moyens de sensibiliser le monde alentour à la littérature que nous aimions* », Thierry Renard fonde l'association Aube, monte un groupe de rock, chante des poèmes, joue la comédie pour gagner sa vie et se lance dans l'action culturelle.

Ce sont les années 80 et le ministère de la Culture croit à ces petits gars qui font bouger la banlieue sans se réclamer du hip-hop. Vingt-cinq ans plus tard, l'Espace Pandora et son rayon d'actions en faveur des plus culturellement défavorisés durent encore... Quant à son directeur, il est fait Chevalier des arts et des lettres fin 2008. Thierry Renard parle et une vie ne suffira pas. Une page non plus. Le succès et l'échec de Parole d'Aube, qui, en 1998, met les deux responsables de la maison d'édition sur la paille, la célèbre collection d'entretiens (Juliet, Bobin, Comte-Sponville...), la création de la Passe du vent, les manifestations poétiques comme Parole ambulante ou le salon de Grigny... C'est encore lui.

© Jean-Marie Reiffé - DRAC Rhône-Alpes



Avec son équipe. Car l'homme, chaleureux, partageur, a l'art de susciter l'énergie. Lui-même en est pétri, même s'il jure que cinquante ans est un âge respectable pour discerner les limites. Celles de l'action culturelle – même si « *j'y crois toujours à fond...* » –, celles du milieu littéraire – « *un peu trop plaintif et pas assez libre* » –, les siennes propres. Les plus dures à trouver. Une recherche profonde, intime, que l'écriture accompagne depuis toujours. Un parcours de trente ans et l'impression de n'être qu'au début : « *Je me sens encore un jeune auteur* », s'amuse-t-il. Un écrivain admirateur éperdu de ses aînés : Rimbaud, Pavese, Breton, mais aussi Carver et Brautigan... Thierry Renard goûte ces deux grands Américains avant tout pour leur liberté. Dans la vie, dans la forme, dans la narration. Des modèles à suivre. Ça pourrait jaser du côté de la rue Komarov. **L. B.**

rétro

La gloire de Juliette

L'exposition du Musée de Lyon « Juliette Récamier, muse et mécène » relève une gageure : redonner vie à un fantôme, une femme qui attira tous les regards et le gratin de la littérature de son temps, mais n'écrivit point, ne laissant pour trace que ce sillage d'admirateurs. Et quelques toiles ou bustes qui la représentent, tels ceux exquis de grâce et de sensualité brûlante jaillie du marbre de Chinard.

Lyonnaise montée à Paris, elle fut, du Directoire à la Révolution de 48, la reine d'un salon, une impératrice de la mode, une prima donna du bon goût, aimée de Chateaubriand, jalouée de M^{me} de Staël, crainte de Napoléon.

Ce premier romantisme, oscillant entre néo-classicisme et sentimentalisme emphatique, est aux antipodes de notre goût. Or cette exposition sait nous rendre proche ce monde plus que défunt, avec cette galerie de portraits d'admirable facture, sublimant sans les atténuer le long nez de Chateaubriand ou les yeux globuleux

de M^{me} de Staël. Ou les médaillons ciselés par David d'Angers transcendant les grosses joues de Balzac ou le profil sec de Mérimée. Une fois dissipés les nuages et pompes de la grandiloquence, cette époque fut, entre culte de la haute tenue et expression des frémissements, un beau moment de l'art que cette exposition réhabilite avec talent.

Claude Burgelin

« Juliette Récamier, muse et mécène »
Musée des Beaux-Arts de Lyon
Jusqu'au 29 juin

nous écrire → → → →
livreetlire@arald.org

Livre & Lire : journal mensuel, supplément régional à Livres Hebdo et Livres de France, publié par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation.

Directeur de la publication : Geneviève Dalbin

Rédacteur en chef : Laurent Bonzon

Assistante de rédaction : Marion Blangenois

Ont participé à ce numéro : Claude Burgelin, Philippe Camand, Philippe-Jean Catinchi, Frédérick Houdaer, Géraldine Kosiak, Danielle Maurel, Yann Nicol, Virginie Ollagnier, Roger-Yves Roche. Remerciements à Colette Gruas et à Sylvie Deshors pour les photographies.

Livre & Lire / Arald
25, rue Chazière - 69004 Lyon
tél. 04 78 39 58 87
fax 04 78 39 57 46
mél. livreetlire@arald.org
www.arald.org

Siège social / Arald
1, rue Jean-Jaurès - 72000 Annecy
tél. 04 50 51 64 63 - fax 04 50 51 82 05

Conception : Perluette
Impression : Imprimerie Ferréol (Imprim'Vert).
Livre & Lire est imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales
ISSN 1626-1331

